



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Soixante-sixième session  
13-19 mai 2010  
Incheon (République de Corée)

**THÈME DE LA SOIXANTE-SIXIÈME SESSION: « RELEVÉ LES DÉFIS  
LIÉS À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR  
LE DÉVELOPPEMENT: PROMOUVOIR UN SYSTÈME FINANCIER  
STABLE ET PORTEUR; ET CROISSANCE VERTE: TECHNOLOGIES  
ET FINANCEMENT POUR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE  
ÉCOLOGIQUEMENT VIABLE »**

(Point 8 de l'ordre du jour provisoire)

**FINANCEMENT POUR UN AVENIR VERT ET INCLUSIF**

*Note du secrétariat*

**RÉSUMÉ**

Conformément à la décision 65/1 de la Commission, le secrétariat a effectué une étude thématique intitulée *Financing an Inclusive and Green Future: A Supportive Financial System and Green Growth for Achieving the Millenium Development Goals in Asia and the Pacific*, pour examen par la Commission à sa soixante-sixième session. Le présent document donne un résumé des principales conclusions de l'étude thématique.

De nombreux pays de la région Asie-Pacifique ont obtenu une croissance économique rapide qui a aidé à tirer de la pauvreté des millions de personnes. Cependant, dans de nombreux pays, la croissance a pris des formes qui ont contribué à accentuer les déséquilibres sociaux et à aggraver les problèmes écologiques. Le présent rapport propose différentes mesures aux pays qui sont mal engagés pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Il évalue le coût de la réalisation des Objectifs, et analyse les tendances suivies en matière de dépenses publiques. Il explore différentes sources de financement internes, régionales et internationales qui pourraient permettre de combler les lacunes existantes. Le rapport souligne en outre que les sources de financement traditionnelles n'atteignent généralement pas les pauvres, et il présente des arguments en faveur de services financiers plus inclusifs. Il examine différentes institutions financières et les manières dont elles pourraient contribuer à un financement plus inclusif; et il présente le cadre réglementaire qui serait nécessaire à cette fin. Le document met enfin en évidence les étroites corrélations entre durabilité écologique et réduction de la pauvreté; il préconise de redéfinir la protection de l'environnement en tant que moteur de croissance, et de mettre en place des stratégies novatrices axées sur une croissance verte.

\* La soumission tardive du présent document est due à la nécessité d'y intégrer les contributions de diverses parties, après la tenue à Bangkok, le 16 février 2010, de la Réunion d'experts sur un système financier porteur et une croissance verte au service de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de l'Asie et du Pacifique.

\*\* Traduction non révisée.

Le présent document vise à stimuler les délibérations de la Commission sur ces différents enjeux et défis régionaux, et sur les mesures que les États membres pourraient adopter dans ce contexte. La Commission souhaitera peut-être faire des commentaires au sujet de l'étude, se pencher sur les différentes mesures recommandées, et fournir au secrétariat des orientations quant à ses activités futures..

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                               | <i>Page</i> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| I. CONTEXTE .....                                                                                             | 3           |
| II. LES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES POUR RÉALISER LES<br>OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT .....  | 3           |
| A. Comblar l'écart en matière de pauvreté monétaire .....                                                     | 3           |
| B. Comblar l'écart concernant les autres Objectifs du Millénaire pour le<br>développement .....               | 4           |
| C. Changements climatiques : atténuation et adaptation.....                                                   | 7           |
| III. FINANCER LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE<br>DÉVELOPPEMENT ET LA CROISSANCE VERTE .....               | 8           |
| A. Réorienter les dépenses publiques.....                                                                     | 8           |
| B. Augmenter les recettes publiques et adopter des incitants fiscaux<br>favorables aux Objectifs.....         | 9           |
| C. Renforcer le partenariat mondial.....                                                                      | 9           |
| D. Sources de financement nouvelles et novatrices .....                                                       | 10          |
| E. Réformer le système financier international pour favoriser<br>le développement .....                       | 11          |
| F. Le développement d'une architecture régionale pour<br>la coopération financière .....                      | 11          |
| IV. ADAPTER LES SERVICES FINANCIERS AUX BESOINS<br>DES PAUVRES .....                                          | 12          |
| A. Comment les gouvernements peuvent promouvoir des services<br>financiers inclusifs .....                    | 13          |
| B. Comment les banques peuvent mettre en place des services<br>financiers inclusifs .....                     | 14          |
| V. LA TECHNOLOGIE ET LA FINANCE AU SERVICE D'UNE<br>CROISSANCE PLUS VERTE .....                               | 15          |
| A. La croissance verte au service de la réalisation des Objectifs du<br>Millénaire pour le développement..... | 16          |
| B. Technologie et innovation.....                                                                             | 19          |
| C. Le potentiel du commerce .....                                                                             | 20          |
| D. Le potentiel de création d'emplois verts .....                                                             | 20          |
| E. Les politiques de financement de la croissance verte.....                                                  | 21          |
| F. Les investissements privés au service de la croissance verte.....                                          | 22          |
| VI. FINANCER UN FUTUR VERT.....                                                                               | 23          |

## I. CONTEXTE

1. Le présent rapport examine les systèmes financiers porteurs dont auront besoin les pays de la région Asie-Pacifique pour promouvoir une croissance inclusive et durable, c'est-à-dire une croissance verte qui les aide à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) tout en protégeant les ressources naturelles de la région pour les générations futures.

2. La région de l'Asie et du Pacifique a accompli des progrès significatifs dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. De nombreux pays ont obtenu une croissance économique rapide qui a aidé à tirer de la pauvreté des millions de personnes. Les gouvernements ont investi des moyens considérables dans l'éducation et la santé, et dans la protection des populations les plus vulnérables.

3. Cependant, la plupart des pays sont toujours mal engagés pour atteindre bon nombre des indicateurs associés aux Objectifs. La région a certes déjà réduit de moitié la proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté (1,25 dollar par jour), mais elle a eu moins de succès dans la lutte contre la faim: entre 1990 et 2007, la proportion des enfants de moins de cinq ans ayant une insuffisance pondérale est seulement tombée de 36 % à 28 %. La région a bien progressé dans le domaine de l'enseignement primaire, avec un taux d'inscription net de 92 %, mais elle a eu moins de succès dans la lutte contre l'abandon scolaire. Concernant la mortalité infantile, les perspectives demeurent peu encourageantes: en 2007, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans était de 54 morts par 1000 naissances vivantes. La situation était similaire pour la mortalité maternelle, avec pas moins de 490 morts par 100 000 naissances vivantes en Asie du Sud.

4. Dans de nombreux pays, les progrès économiques, et dans une certaine mesure les progrès accomplis sur la voie des Objectifs du Millénaire pour le développement, ont aussi eu un coût écologique. La situation pourrait se détériorer encore du fait des pressions plus fortes s'exerçant sur les ressources naturelles, et bon nombre des avancées réalisées jusqu'ici pourraient s'en trouver compromises. La pénurie d'eau est particulièrement préoccupante ; elle pourrait provoquer des pénuries alimentaires et des troubles sociaux. En outre, l'augmentation des cours du pétrole brut pourrait à l'avenir menacer la sécurité énergétique, et les changements climatiques pourraient provoquer des dégâts catastrophiques dans de nombreux pays.

## II. LES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES POUR RÉALISER LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

### A. Comblar l'écart en matière de pauvreté monétaire

5. Compte tenu des résultats obtenus jusqu'ici, 11 pays de la région Asie-Pacifique comptant plus de 5 % de pauvres n'atteindront probablement pas la cible relative à la pauvreté monétaire. Il s'agit des pays suivants : Bangladesh, Cambodge, Géorgie, Inde, Kirghizistan, Mongolie, Népal, Ouzbékistan, Philippines, République démocratique populaire lao et Sri Lanka. Si la cible n'est pas atteinte, cela équivalra à 88 millions de pauvres supplémentaires, en plus des 420 millions de personnes qui resteraient extrêmement pauvres même si la cible était atteinte.<sup>1</sup>

6. Pour lutter contre la pauvreté, la principale stratégie devrait consister à stimuler la croissance économique tout en veillant à ce que ses effets bénéfiques soient distribués de façon équitable. Une croissance économique plus rapide sera plus efficace contre la pauvreté si la répartition des revenus ne se détériore pas ou si elle s'améliore, ce dernier cas de figure étant préférable. Le niveau de développement est déterminant

---

<sup>1</sup> Ces chiffres s'appliquent aux 11 pays cités en début de paragraphe.

pour savoir si c'est la croissance ou bien la distribution qui présente le plus grand potentiel pour la lutte contre la pauvreté. Généralement, les pays pauvres ont plus à gagner d'une croissance économique stimulant la consommation moyenne des ménages. Parmi les économies qui profiteraient le plus d'un tel scénario figurent celles du Bangladesh et des régions rurales de l'Inde : chaque augmentation de 1 % de la consommation moyenne par habitant permettrait de réduire la pauvreté de 0,7 %. La République démocratique populaire lao, l'Ouzbékistan et les zones urbaines de l'Inde auraient aussi beaucoup à tirer d'une telle stratégie : la pauvreté y diminuerait de plus de 0,5 %.

7. À mesure que les pays s'enrichissent, les avantages attribuables à l'augmentation de la consommation des ménages perdent en importance relative, tandis que l'équité acquiert un rôle accru. Par exemple, une augmentation de 1 % de la consommation des ménages par habitant entraînerait un recul de la pauvreté deux fois moins important à Sri Lanka qu'au Bangladesh; par ailleurs, une baisse de 1 % des inégalités permettrait de réduire la pauvreté de 0,58 % à Sri Lanka, contre 0,47 % à peine dans le cas du Bangladesh.

8. Dans la pratique, la croissance économique s'accompagne généralement d'une augmentation des inégalités. Si un tel scénario se produisait dans les 11 pays considérés, la croissance économique devrait y être bien plus forte (devant dans certains cas plus que doubler) pour que soient atteints les objectifs relatifs à la pauvreté. Si ces pays pouvaient maintenir inchangé le niveau des inégalités, les perspectives seraient nettement plus réjouissantes. Le Kirghizistan, par exemple, atteindrait la cible d'ici à 2015, et les autres pays suivraient assez rapidement: l'Inde d'ici à 2016, les Philippines d'ici à 2017, et la République démocratique populaire lao d'ici à 2018. En réalité, avec une croissance à peine plus rapide, ces trois pays pourraient atteindre la cible ; pour ce faire, le rythme moyen de croissance de l'Inde, par exemple, devrait passer de 7,9 % à 8,9 %.

9. Pour atteindre plus rapidement l'Objectif relatif à la pauvreté, une autre option consiste à privilégier des politiques stimulant la consommation des ménages tout en maintenant inchangé le niveau des inégalités. Si les 11 pays considérés parvenaient à accroître de 1 %, par rapport aux tendances historiques, le taux de croissance de la consommation des ménages par habitant, l'Objectif relatif à la pauvreté pourrait être atteint plus rapidement. Dans un tel cas de figure, la République démocratique populaire lao atteindrait l'Objectif d'ici à 2012, et l'Inde et la Mongolie d'ici à 2013.

### **B. Comblé l'écart concernant les autres Objectifs du Millénaire pour le développement**

10. Des millions de personnes seront également touchées si la région manque les autres cibles des Objectifs du Millénaire pour le développement : 1 million d'enfants de 1 à 5 ans en plus mourraient d'ici à 2015 ; 31 millions d'enfants supplémentaires souffriraient de la faim ; et 7 millions d'enfants en plus ne seraient pas scolarisés. Beaucoup de mères seraient également affectées : 14 millions de femmes en plus devraient accoucher sans l'assistance de professionnels qualifiés, et 8 millions de femmes supplémentaires devraient se passer complètement de soins prénatals.

11. Une évaluation des besoins, effectuée dans le cadre du Projet du Millénaire de l'ONU, a montré que certains retards dans la réalisation des OMD pourraient être comblés moyennant des investissements relativement modestes. La cible relative aux enfants ayant une insuffisance pondérale, par exemple, pourrait être atteinte si les pays qui sont mal partis investissaient un total de 23 milliards de dollars en plus. Quant aux objectifs relatifs à l'eau propre et aux services élémentaires d'assainissement en zone rurale, ils pourraient être atteints moyennant un investissement de 3 milliards de dollars et de 8 milliards de dollars, respectivement. Dans l'ensemble, atteindre les cibles est bien moins coûteux en zone rurale qu'en zone urbaine (entre 10 et 4 fois moins cher),

et environ deux fois plus de gens en bénéficieraient (voir le tableau 1). Ces coûts viennent s'ajouter à ceux que ces pays encourent déjà et continueront certainement d'encourir dans les prochaines années pour réaliser les Objectifs (voir le tableau 1, colonne 1). Les coûts totaux sont présentés dans le tableau 1, troisième colonne.

12. Les dépenses totales à effectuer pour atteindre les cibles des OMD (de 2010 à 2015) et pour combler les écarts présentés ci-dessus (soit respectivement 434 milliards de dollars et 254 milliards de dollars) se fondent uniquement sur les neuf cibles du tableau 1. Ne sont pas couverts : l'égalité des sexes, les taudis, l'énergie, les routes, le développement rural, l'enseignement autre que primaire, les pénuries d'eau, la sensibilisation à l'hygiène, la tuberculose et le paludisme. La CESAP estime que les neuf indicateurs du tableau 1 représentent environ 40 % des coûts totaux. Si l'on veut calculer les dépenses nécessaires pour couvrir aussi les autres indicateurs, il faut donc multiplier 434 milliards de dollars (soit le coût total pour les 9 indicateurs) par 2,5, ce qui fait 1084 milliards de dollars ; et multiplier 254 milliards de dollars (soit les coûts à consentir pour combler l'écart) par 2,5, ce qui fait 636 milliards de dollars. Ne sont toutefois pas inclus les coûts ayant trait à la pauvreté monétaire et à d'autres objectifs liés aux changements climatiques. Enfin, les coûts de la réalisation des Objectifs devraient passer de 143 milliards en 2010 à 223 milliards en 2015, et les dépenses nécessaires pour combler l'écart devraient passer de 96 milliards de dollars en 2010 à 117 milliards de dollars en 2015.

**Tableau 1. Coût de la réalisation de neuf des cibles des OMD  
dans les pays de la région Asie-Pacifique (2010-2015)**  
(en milliards de dollars des États-Unis)

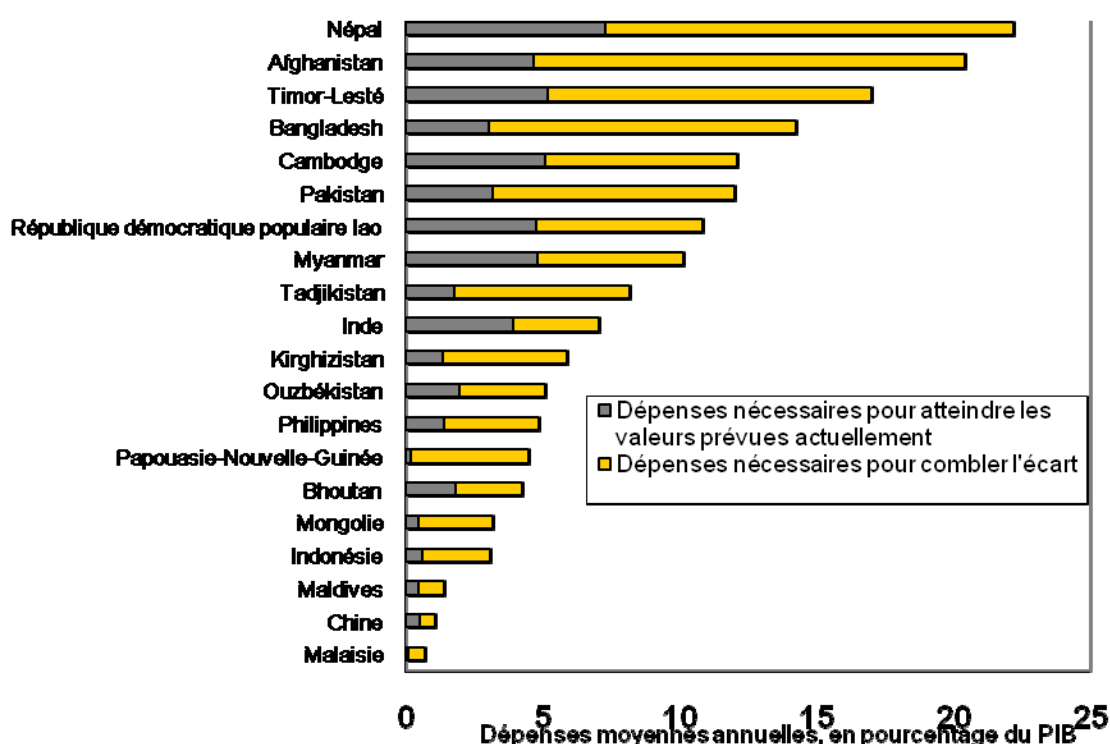
|       | Indicateur                                                  | Dépenses<br>nécessaires<br>pour<br>atteindre les<br>valeurs<br>prévues<br>actuellement<br>(1) | Dépenses<br>nécessaires<br>pour<br>combler<br>l'écart<br>(2) | Dépenses<br>totales<br>nécessaires<br>pour<br>atteindre<br>les cibles<br>(3)=(1)+(2) | Écart, calculé<br>en proportion<br>du coût total,<br>en %<br>(4)=100*(2)/(3) |
|-------|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| OMD 1 | Enfants<br>ayant une<br>insuffisance<br>pondérale           | 20                                                                                            | 23                                                           | 43                                                                                   | 53                                                                           |
| OMD 2 | Inscriptions dans<br>l'enseignement<br>primaire             | 43                                                                                            | 65                                                           | 108                                                                                  | 61                                                                           |
| OMD 4 | Mortalité parmi les<br>moins de cinq ans                    | 25                                                                                            | 33                                                           | 58                                                                                   | 57                                                                           |
| OMD 5 | Naissances en<br>présence de<br>professionnels<br>qualifiés | 7                                                                                             | 17                                                           | 24                                                                                   | 72                                                                           |
| OMD 6 | Prévalence du VIH                                           | 29                                                                                            | 42                                                           | 71                                                                                   | 59                                                                           |
|       | Eau (zones rurales)                                         | 10                                                                                            | 3                                                            | 13                                                                                   | 25                                                                           |
| OMD 7 | Eau (zones<br>urbaines)                                     | 16                                                                                            | 30                                                           | 46                                                                                   | 66                                                                           |
|       | Assainissement<br>(zones rurales)                           | 6                                                                                             | 8                                                            | 14                                                                                   | 55                                                                           |
|       | Assainissement<br>(zones urbaines)                          | 23                                                                                            | 34                                                           | 57                                                                                   | 60                                                                           |
| Total |                                                             | 179                                                                                           | 254                                                          | 433                                                                                  | 59                                                                           |

Source: Calculs de la CESAP.

13. La valeur absolue de ces coûts compte moins que ce qu'ils représentent pour chaque pays en fonction de ses contraintes financières propres. Comme le montre la figure 1, ces coûts représentent beaucoup pour les pays pauvres. Ils équivalent par exemple à plus de 15 % du produit intérieur brut (PIB) pour des pays comme l'Afghanistan, le Népal et le Timor-Leste. En outre, comme le montre la figure 1, les lacunes de financement (en gris clair) dépassent les coûts projetés (en gris foncé) dans tous les pays sauf en Inde. Par conséquent, presque tous les pays devront plus que doubler leur effort financier pour atteindre les cibles.

**Figure 1. Estimation des investissements nécessaires pour combler l'écart concernant les OMD – moyenne annuelle, PMA et certains pays à revenu moyen, cibles choisies**

(en pourcentage du PIB)



Source: Calculs de la CESAP.

### C. Changements climatiques : atténuation et adaptation

14. Les pays de la région Asie-Pacifique, et en particulier les plus pauvres d'entre eux, risquent de compter parmi les plus durement touchés par les changements climatiques, et les progrès accomplis durant les dernières décennies en matière de développement pourraient ainsi être anéantis. Comme le montrent de nombreuses études, le coût de l'inaction dépasse largement celui de l'action, et les investissements qui seront effectués durant les 20 à 30 prochaines années seront cruciaux. Selon les estimations du rapport Stern, le coût total des changements climatiques se situera désormais chaque année entre 5 et 20 % du PIB mondial, tandis que la prise de mesures aurait un coût annuel bien moins élevé correspondant à peine à 2 % environ du PIB mondial. De façon similaire, la Banque asiatique de développement (BASD) a estimé qu'en Asie du Sud-Est, l'inaction pourrait coûter l'équivalent de 6,7 % du PIB de la sous-région d'ici à 2100, tandis que le coût de l'atténuation et de l'adaptation représenterait seulement 1 % environ des PIB nationaux actuels. La Banque mondiale estime que le coût de l'adaptation aux changements climatiques se situerait entre 75 et

100 milliards de dollars par an pour la période 2010-2050 dans le cas des pays en développement. Les coûts les plus élevés (entre 19,6 et 25 milliards de dollars) seraient encourus par l'Asie de l'Est et le Pacifique.

### **III. FINANCER LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA CROISSANCE VERTE**

15. L'étude examine le budget public de 23 pays, et donne une estimation des moyens alloués aux différents secteurs liés aux OMD, dont la santé, l'éducation, le logement et les infrastructures communautaires, la protection de l'environnement et la protection sociale (y compris les filets de sécurité sociale comme les cantines scolaires). Aux Maldives, les dépenses consacrées aux secteurs prioritaires liés aux OMD représentent plus de 20 % du PIB ; par comparaison, la Chine et le Pakistan consacrent moins de 1% de leur PIB à ces secteurs. Toutefois, les données présentées ici concernent généralement les dépenses du gouvernement central uniquement. Aussi présentent-elles peut-être un tableau moins précis de la situation dans le cas des pays dotés de structures fédérales, dans lesquels les dépenses sociales sont généralement prises en charge par les administrations provinciales ou locales. Cela étant, les données traduisent des tendances similaires dans tous les cas de figure, et il est préoccupant de constater que, depuis le Sommet du Millénaire, les dépenses consacrées aux Objectifs, calculées en pourcentage du PIB, n'aient augmenté que dans six de ces pays, à savoir la Fédération de Russie, la Géorgie, l'Iran (République islamique d'), les Maldives, le Népal, et Sri Lanka. Ailleurs, ces dépenses sont restées constantes ou ont diminué. Cela donne à penser que les gouvernements n'ont généralement pas modifié leur politique budgétaire pour réaliser des progrès plus rapides sur la voie des Objectifs.

16. L'une des raisons pour lesquelles les dépenses publiques consacrées aux Objectifs seront peut-être insuffisantes est la crainte des déficits budgétaires. L'on observe en effet une tendance au conservatisme budgétaire : la plupart des pays privilégient une augmentation de l'excédent budgétaire ou une baisse du déficit. Selon l'orthodoxie économique prévalente, la règle générale est que le déficit budgétaire doit être ramené à environ 3 % du PIB dans chaque pays, indépendamment de sa situation économique, du rythme d'expansion économique, des besoins en matière de dépenses publiques ou du niveau de couverture de la protection sociale. Le niveau optimal du déficit budgétaire varierait selon la situation spécifique de chaque pays, et de nombreux pays en développement ont peut-être une marge de manœuvre budgétaire plus grande qu'ils ne le pensent. Si les pays d'Asie et du Pacifique se fixent l'objectif d'un déficit, on peut toutefois préconiser d'en porter la limite à environ 5 % du PIB, pour autant que les ressources servent à financer des secteurs prioritaires liés aux OMD. En effet, non seulement cela permettrait d'améliorer immédiatement la situation en matière de nutrition, de santé et d'éducation, mais cela créerait aussi des gains de productivité qui aideraient à contenir les pressions inflationnistes découlant d'un déficit plus grand, si déficit il y a.

#### **A. Réorienter les dépenses publiques**

17. Consacrer davantage de moyens financiers aux priorités des OMD impliquerait de réduire les dépenses publiques dans d'autres domaines. Dans certains pays, cette réduction concernerait pour moitié l'administration dans des secteurs comme la défense, l'ordre public et la sécurité. Certaines des ressources ainsi libérées pourraient être réaffectées à des secteurs plus en rapport avec les Objectifs. Certains pays consacrent également des sommes importantes au service de la dette publique. Bien qu'aucun pays d'Asie et du Pacifique ne connaisse de crise de la dette, certains ont des engagements non négligeables en matière de service de la dette. Certaines dettes internes pourraient être liquidées grâce à la privatisation de biens publics, tandis que la dette extérieure pourrait être réduite grâce à une aide internationale assortie de conditions de faveur (avec un taux d'intérêt plus faible). Dans l'esprit de l'Objectif 8

(Partenariat mondial pour le développement), les pays les plus pauvres devraient pouvoir compter sur des remises de dette. De nombreux pays consacrent également des moyens financiers considérables au subventionnement des combustibles fossiles. Outre qu'elles coûtent cher, ces subventions profitent surtout aux riches et encouragent la consommation de combustibles aggravant la pollution.

### **B. Augmenter les recettes publiques et adopter des incitants fiscaux favorables aux Objectifs**

18. En plus de revoir les priorités des dépenses publiques, les gouvernements devront percevoir davantage de recettes internes et consacrer la différence aux OMD. Plusieurs pays de la région ont une marge de manœuvre non négligeable pour augmenter leurs recettes internes, en particulier grâce à une meilleure administration fiscale. Les pays en développement tirent l'essentiel de leurs recettes des impôts indirects. L'impôt indirect est certes plus facile à administrer, mais il est régressif. Autrement dit, les pauvres versent en impôts une part de leurs revenus proportionnellement plus importante que les riches. L'impôt direct est généralement plus progressif, mais il nécessite un système complexe de calcul du revenu, système dont sont le plus souvent dépourvus les pays en développement. Ces derniers peuvent toutefois élargir l'assiette de l'impôt direct en s'assurant tout au moins que les riches fassent une déclaration d'impôts, et en simplifiant leurs systèmes fiscaux afin de limiter les exonérations et les possibilités d'évasion fiscale.

19. Lorsqu'ils étudient les moyens de percevoir plus de recettes, les gouvernements peuvent aussi appliquer certaines politiques fiscales pour ajuster le modèle de développement et promouvoir l'emploi. Par exemple, les lois sur la fiscalité des entreprises prévoient généralement une déduction pour amortissement, ce qui encourage les entreprises à investir dans du nouveau matériel. Les gouvernements pourraient plutôt adopter des mesures d'incitation pour créer de l'emploi.

20. Les gouvernements pourraient également utiliser la fiscalité pour favoriser à la fois l'environnement et l'emploi, au moyen d'écotaxes ou de mesures similaires. L'idée consiste à taxer la pollution ou l'utilisation inefficace de l'énergie et des ressources, et d'utiliser les fonds ainsi recueillis pour faire baisser le coût de la main d'œuvre. Cela incite à moins polluer, à économiser les ressources, et à recruter plus de main d'œuvre.

### **C. Renforcer le partenariat mondial**

21. *Aide publique au développement.* En plus de recueillir davantage de ressources propres pour financer les OMD, les pays en développement, et en particulier les pays les moins avancés, devraient également pouvoir compter sur le soutien des autres pays, sous la forme d'une aide publique au développement (APD) venant de la région comme de l'extérieur. Depuis l'adoption des OMD, les donateurs ont en général augmenté l'aide publique au développement, même si la plupart d'entre eux, et en particulier les plus grands, n'ont pas encore atteint l'objectif fixé (soit 0,7 % du revenu national brut). La part revenant à l'Asie et au Pacifique continuera probablement de s'amenuiser. Toute diminution sera particulièrement problématique pour des pays comme le Cambodge et le Vanuatu, où l'aide publique au développement joue un rôle économique considérable.

22. Dans les pays donateurs, l'aide publique au développement semble faire l'objet d'une forte volonté politique, et l'opinion publique y est favorable. C'est notamment parce que chacun est conscient que les pays en développement sont les victimes d'une crise venue des pays développés. C'est ainsi que diverses décisions ont été prises lors des sommets du G-20 en vue d'accroître le financement par le biais de certaines institutions multilatérales comme le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement. On peut aussi mentionner une tentative



d'assouplir les conditions d'obtention d'un financement à des conditions de faveur auprès de ces institutions. L'Afghanistan, l'Indonésie, la Mongolie, le Pakistan, les Philippines et Sri Lanka figurent parmi les bénéficiaires du nouveau système.

23. *Assistance économique Sud-Sud.* Une part plus importante de l'aide prend désormais la forme de transferts d'un pays en développement à l'autre; en Asie et dans le Pacifique, il s'agit principalement de pays en développement mieux lotis qui aident leurs voisins. La Chine est par exemple le principal fournisseur d'aide du Cambodge, et l'Inde joue ce rôle pour le Népal et le Bhoutan. De même, la Thaïlande est le principal donateur de la République démocratique populaire lao, et le deuxième du Myanmar. Une bonne partie de cette assistance Sud-Sud va donc aux pays les moins avancés, où elle est souvent utilisée pour réaliser les OMD.

24. *Envois de fonds des travailleurs migrants.* En 2008, dans la région, les pays d'origine des travailleurs migrants ont reçu un total de 169 milliards de dollars en envois de fonds. Ces fonds ont constitué une source stable de devises étrangères au moment où le commerce et les autres courants financiers étaient plus instables; ils ont ainsi contribué à stabiliser les monnaies locales. Au niveau microéconomique, les familles ont souvent utilisé les fonds ainsi reçus pour investir dans l'éducation des enfants, ce qui a contribué au développement humain.

25. *Afflux de capitaux privés.* L'afflux de capitaux privés (en particulier l'investissement étranger direct) devrait aider à créer de l'emploi, et, partant, à réaliser les OMD. Avec l'émergence de la région en tant que pôle de croissance, les courants d'investissement étranger direct à destination des pays en développement de la région Asie-Pacifique sont très prometteurs : ils sont passés de 333 milliards de dollars en 2007 à 389 milliards de dollars en 2008, dans le contexte de la crise financière. La région reçoit à présent une part croissante des investissements de portefeuille étrangers, mais ces derniers comportent bon nombre d'incertitudes et de risques, notamment parce qu'il s'agit d'investissements instables et de court terme. Il faudrait modérer ces courants en imposant des restrictions aux mouvements de capitaux, au niveau national ou international, notamment compte tenu de l'expansion massive, sur les marchés occidentaux, de liquidités qui pourraient trouver un débouché dans la région. Cette option est à présent soutenue par le FMI également, afin de stabiliser les systèmes financiers et les marchés des capitaux.

#### **D. Sources de financement nouvelles et novatrices**

26. Ayant compris que l'aide publique au développement était imprévisible et qu'elle devait être complétée par d'autres éléments, certains gouvernements, fondations caritatives, organisations non gouvernementales et certains particuliers ont pris diverses initiatives internationales pour créer des sources de financement du développement nouvelles et novatrices. Trois initiatives de ce genre existent déjà dans le domaine de la santé : a) UNITAID et les contributions solidaires prélevées sur les billets d'avion; b) la Facilité internationale de financement pour la vaccination(IFFIm)/Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation (GAVI); et c) et les Garanties d'achat futur pour les vaccins anti-pneumocoques (AMC-PV). En outre, certains gouvernements de la région tentent de trouver des sources de financement novatrices pour la réalisation des OMD.

27. Les gouvernements tentent aussi de trouver des sources de financement novatrices pour la réalisation des OMD. Afin de financer l'éducation de tous les enfants, l'Inde, par exemple, prélève une "quote-part éducation" lorsque les particuliers paient l'impôt sur le revenu. Les Maldives ont proposé une "taxe touristique verte" de 3 dollars par touriste par jour. L'on discute aussi beaucoup de l'opportunité d'une taxe sur les transactions financières internationales. Une telle taxe pourrait contribuer à atténuer la volatilité des courants de capitaux spéculatifs et à court terme, en plus de rapporter des recettes substantielles pouvant être utilisées pour

financer certains biens publics mondiaux comme la réalisation des OMD. Même une modeste taxe de 0,1 % sur les transactions mondiales du marché des changes (lesquelles représentent environ 3 200 milliards de dollars par jour) générerait approximativement 640 milliards de dollars par an, soit plus de 3,5 fois l'aide publique au développement totale fournie en 2008. La solution idéale, à savoir une taxe mondiale, prendra probablement beaucoup de temps. Les pays de la région d'Asie et du Pacifique pourraient montrer l'exemple en créant une version régionale de cette taxe.

#### **E. Réformer le système financier international pour favoriser le développement**

28. La région Asie-Pacifique devra déterminer sa position concernant la réforme de l'architecture monétaire et financière internationale, afin d'assurer une plus grande stabilité et de réduire les risques de crise financière, tout en garantissant un financement suffisant du développement. Depuis le début de la crise économique mondiale, le G-20 est devenu le principal cadre pour la coordination des politiques économiques au niveau mondial, remplaçant ainsi le G-8. Cela témoigne de l'importance des grands pays d'Asie et du Pacifique, comme la Chine, l'Inde, la Turquie, l'Indonésie, la République de Corée et l'Australie, en plus du Japon et de la Fédération de Russie qui sont déjà membres du G-8. Le G-20 a pris l'initiative concernant divers aspects de la réforme de l'architecture financière. On peut citer la création d'un conseil de la stabilité financière, à composition très large; la mise en place d'un mécanisme d'examen par les pairs; l'augmentation du quota des pays émergents; et l'élaboration de nouvelles réglementations pour lutter contre la prise de risques excessive de la part des institutions financières. Parmi les autres questions qu'il faudra aborder, on peut citer la réforme des conditionnalités du FMI qui ont tendance à être procycliques, et la conception d'un nouveau système mondial de monnaie de réserve (basé sur les droits de tirage spéciaux) comme proposé par la Chine et la Fédération de Russie. Certaines de ces questions, ainsi que la pertinence de la coopération financière au niveau régional, ont été soulevées par la Commission d'experts du Président de l'Assemblée générale sur les réformes du système monétaire et financier international, ainsi qu'à la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement, qui s'est tenue à New York les 23 et 24 juin 2009.

#### **F. Le développement d'une architecture régionale pour la coopération financière**

29. L'absence d'architecture financière régionale suffisamment développée a empêché une intermédiation efficace entre les réserves de change croissantes de la région et ses considérables besoins insatisfaits en matière d'investissement; aussi les banques centrales n'ont-elles pas eu d'autre choix que d'investir leurs réserves dans des bons à faible rendement du Trésor américain. En plus de prévenir les crises et d'assurer l'intermédiation entre épargne et investissement, une architecture financière régionale pourrait aussi être cruciale pour la coordination des taux de change, et pour la définition d'une position régionale coordonnée en vue d'une réforme de l'architecture financière internationale. Jusqu'ici, le seul mécanisme significatif en matière de coopération financière régionale est l'Initiative de Chiang Mai; en 2010, ses réserves ont été portées à 120 milliards de dollars et on en a fait un dispositif multilatéral. Cependant, c'est seulement un mécanisme offrant un soutien à court terme sous forme de liquidités, et non un mécanisme de financement du développement. Avec des réserves de change cumulées de près de 5 000 milliards de dollars, la région a maintenant les moyens de créer une architecture ambitieuse pour financer les infrastructures manquantes; selon les estimations, il faudra pour cela investir chaque année plus de 800 milliards de dollars dans les transports, l'énergie, l'eau et les télécommunications. Cette architecture pourrait inclure un fonds de développement des infrastructures. Si un tel fonds recevait 5 % à peine des réserves de la région, il pourrait avoir un capital de départ de près de 250 milliards de dollars, en plus des emprunts qui pourraient être faits auprès des banques centrales de la région. En cofinançant des

projets viables, un tel fonds permettrait d'accélérer l'investissement dans le développement des infrastructures, et surtout dans des projets transfrontières visant à relier les régions plus pauvres aux pôles de croissance de la région; ces régions seraient ainsi aidées à se développer plus rapidement et à réaliser les OMD. La CESAP, en tant que cadre authentiquement régional et inclusif, pourrait aider la région à créer une telle architecture, en mettant en place une équipe spéciale qui serait chargée de concevoir un modèle solide pour l'établissement d'une architecture financière régionale stable et propice au développement.

#### **IV. ADAPTER LES SERVICES FINANCIERS AUX BESOINS DES PAUVRES**

30. Un régime financier international plus propice pourrait aider à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement et à obtenir une croissance verte, mais les pauvres en profiteront davantage s'ils peuvent accéder plus facilement à des services de financement (épargne, crédit, produits d'assurance) pour leurs propres activités et entreprises. Ainsi les familles pauvres pourraient-elles emprunter de l'argent, pour l'investir non seulement dans un capital physique mais aussi dans un capital humain productif. Si ces familles disposent de services financiers fiables, elles seront également protégées contre les situations de crise imprévues menaçant de les plonger dans la misère. Dans de nombreux pays, on a constaté que l'accès aux services financiers contribuait également à l'autonomisation des femmes.

31. Toutefois, à l'heure actuelle, dans la plupart des pays en développement d'Asie et du Pacifique, les services financiers sont utilisés seulement par une petite partie de la population. Les gens peuvent être exclus pour différentes raisons. Certaines personnes ne savent tout simplement pas quels services sont disponibles, surtout si les institutions financières font peu pour promouvoir ces services. Dans d'autres cas, les services offerts sont perçus comme inadéquats ou trop chers.

32. Le système bancaire souffre de différents préjugés. Les banques ouvrent des agences dans les quartiers riches. Leurs heures d'ouverture sont généralement adaptées à leur personnel et à leur clientèle de privilégiés ; ce sont généralement des heures durant lesquelles beaucoup d'autres gens travaillent pour gagner leur vie. Dans les pays en développement, les banques imposent souvent toute une série de coûts, parfois indirects voire informels. Les personnes non desservies sont sensibles à ce type de coût. Les banquiers affichent souvent un parti pris culturel favorable aux clients riches et capables de s'exprimer. La plupart des employés des agences locales sont des hommes qui ont tendance à négliger les clientes ; dans certains cas, les femmes sont réticentes à s'adresser à des employés de sexe masculin. Souvent, les banques préfèrent les projets de grande ampleur. Les employés sont souvent spécialisés dans une discipline unique ; trop souvent, ils comprennent mal les multiples aspects de la pauvreté. Par suite de ces différentes formes de partialité du système bancaire, certaines des personnes parmi les plus vulnérables demeurent sous-desservies.

33. Chaque pays possède différentes institutions financières. Chacune d'entre elles a des points forts et des points faibles, mais toutes peuvent contribuer à mettre en place des services financiers plus inclusifs.

34. *Les banques commerciales.* Les banques commerciales sont au cœur du système financier d'un pays donné; or, elles ne vont généralement pas au devant des ménages pauvres car elles les jugent non rentables. Cela étant, dans certains pays, des banques ont récemment lancé des services de microfinancement et de prêt ciblant spécifiquement les groupes à bas revenu ; elles l'ont fait tantôt sous la pression des réglementations, tantôt en réaction à l'intensification de la concurrence.

35. *Les organismes de microfinancement.* La grande force des organismes de microfinancement réside dans leur capacité à atteindre les pauvres, en leur proposant non seulement de l'argent mais aussi toute une gamme de services d'assistance (conseils sur la santé, activités de formation et de vulgarisation), soit de façon indépendante, soit dans le cadre de partenariats conclus avec des organisations gouvernementales ou non gouvernementales.

36. *Institutions étatiques de financement du développement.* Ces institutions proposent généralement aux banques commerciales et aux organismes de microfinancement des systèmes de refinancement leur permettant de prêter de l'argent aux entreprises agricoles et aux petites et moyennes entreprises. Certaines prêtent même aux jeunes entreprises incapables d'emprunter sur le marché. Lorsqu'elles reposent sur des principes rationnels et qu'elles ne subissent pas d'ingérence politique, ces institutions peuvent être des outils de développement efficaces.

37. *Les bureaux de poste et autres réseaux.* D'autres réseaux de services publics qui ne sont généralement pas considérés comme faisant partie du système financier peuvent aussi jouer un rôle important en matière d'inclusion financière. On peut citer les bureaux de poste (qui font généralement partie du secteur public), et les réseaux de téléphonie mobile (qui touchent un public nettement plus large et varié que les réseaux bancaires, à la fois sur le plan géographique et sur le plan des groupes de revenu). Tous deux ont une marge d'expansion considérable.

#### **A. Comment les gouvernements peuvent promouvoir des services financiers inclusifs**

38. Si les gouvernements veulent promouvoir des services bancaires inclusifs, ils devraient veiller à ce que le système financier dans son ensemble soit efficace, équitable et sûr. Ils devraient aussi essayer de relier les services financiers à d'autres services. En effet, les communautés pauvres utilisent généralement davantage les banques si elles ont aussi accès à des systèmes sanitaires et éducatifs de meilleure qualité.

39. *Élaborer des réglementations favorables à l'inclusion financière.* Lorsque les pouvoirs publics sont intervenus directement pour réglementer les activités des banques commerciales, y compris l'emplacement des nouvelles agences, cela a donné des résultats mitigés. Même si la nature des interventions nécessaires de la part des pouvoirs publics fait débat – ces interventions devant certainement varier d'un pays à l'autre, et même au sein d'un pays donné à mesure qu'il passe d'un stade de développement au suivant –, le système financier ne va probablement pas promouvoir l'inclusion financière s'il est laissé à lui-même. Il est essentiel de promulguer des réglementations et d'exercer un contrôle permanent pour veiller à ce que les pauvres ne soient pas exclus.

40. *Encourager les nouveaux venus.* Les pouvoirs publics peuvent encourager une gamme plus diversifiée d'acteurs à entrer sur le marché. Parmi les acteurs qui s'adresseraient probablement aux populations actuellement marginalisées, on peut citer les coopératives, les organismes d'épargne et de crédit, les organisations non gouvernementales et les organismes communautaires. Pour promouvoir la diversité, les responsables politiques peuvent réduire les obstacles à l'arrivée de nouveaux organismes, tout en permettant à ceux qui existent déjà et qui fonctionnent bien de mettre en place des services bancaires. En même temps, les responsables politiques devraient encourager la conclusion d'alliances stratégiques novatrices entre prestataires. Pour ce faire, il sera souvent nécessaire de réformer les cadres juridiques, réglementaires et politiques.

41. *Améliorer l'architecture bancaire.* Plusieurs mesures pourraient être prises pour améliorer l'architecture bancaire, définie comme l'ensemble des services préservant l'intégrité du système bancaire et permettant aux banques de communiquer efficacement entre elles et de transférer des fonds et des instruments en toute sécurité ; les banques seraient ainsi encouragées à prêter aux pauvres et aux PME. On peut citer la création de bureaux chargés de consigner les antécédents de crédit des particuliers et des petites entreprises. Il y a aussi l'octroi de garanties publiques pour certains types d'emprunteurs : les banques commerciales, par exemple, s'appuieraient sur des garanties de ce type pour prêter aux organismes de microfinancement. Les pays devraient aussi édicter des normes claires concernant la tenue et la vérification des écritures comptables. De plus, les gouvernements pourraient imposer aux banques de faire rapport sur les mesures qu'elles ont prises pour offrir leurs services aux pauvres.

42. *Faire comprendre le système bancaire.* Par des moyens formels et informels, les gouvernements et les ONG devront initier les groupes et les particuliers marginalisés au fonctionnement du système bancaire, pour que les pauvres commencent à utiliser les services des banques.

43. *Faciliter l'affectation de biens en garantie.* Les habitants des zones rurales pourront emprunter de l'argent plus facilement s'ils sont autorisés à utiliser leur terre comme garantie. Les gouvernements pourraient veiller à ce qu'un maximum de gens aient un régime foncier clair, et demander aux propriétaires de fournir des preuves de location pouvant confirmer la capacité d'emprunt des paysans sans terre. De façon similaire, ils pourraient officialiser certains droits coutumiers autorisant l'accès des pêcheurs aux masses d'eaux appartenant à l'État.

## **B. Comment les banques peuvent mettre en place des services financiers inclusifs**

44. Les banques elles-mêmes pourraient décider d'aller au devant de clients d'un nouveau type, en particulier parce que les ménages pauvres peuvent devenir des clients loyaux à mesure que leur situation financière s'améliore. On peut citer les options suivantes:

a) *Des agences et des agences satellites.* Aux agences commodément situées sur les axes de transport, les banques pourraient en ajouter d'autres situées sur des véhicules et des bateaux à moteur;

b) *Des partenariats au service de l'inclusion financière.* Les banques peuvent également conclure des partenariats avec d'autres prestataires de services qui sont déjà présents localement ou qui travaillent avec les pauvres. Avec l'expansion du réseau de téléphonie mobile, les banques peuvent également conclure des partenariats avec les entreprises de ce secteur afin d'offrir des services bancaires mobiles faisant intervenir la technologie des messages courts. Les banques peuvent également tirer parti de l'expertise des organismes de microfinancement et des ONG qui ont le mieux réussi à servir les pauvres, en concluant avec ces organismes des partenariats visant à fournir des services financiers aux pauvres des zones rurales, et en particulier aux femmes. Cela aiderait aussi à surmonter les problèmes liés à la segmentation du marché, problèmes dont semblent souffrir les organismes de microfinancement;

c) *Fournir un ensemble de services.* Les gens tireront mieux parti des possibilités financières si les banques leur offrent des services d'assistance, soit de façon indépendante, soit en partenariat avec des ONG et des organismes communautaires;

d) *Participation au capital des microentreprises.* Les banques peuvent financer les PME en échange d'une prise de participation à leur capital lorsque ces entreprises sont incapables de rembourser un prêt, avec la possibilité éventuelle, pour l'entrepreneur, de racheter les parts ultérieurement. Le gouvernement pourrait encourager ce type de financement en prévoyant des réductions d'impôt;

e) *Des produits et des services appropriés.* En plus de créer des modèles d'entreprise novateurs pour améliorer l'accès des pauvres aux services bancaires, il est essentiel de veiller à ce que les produits et les services offerts correspondent aux besoins et à la situation des pauvres. Les banques doivent améliorer la gamme des produits proposés, réduire les frais de transaction totaux, fournir des services commodes, et énoncer clairement les critères d'accès aux produits et services. Les clients non desservis ont certains besoins essentiels que l'on peut résumer en cinq points: micro-épargne, micro-crédit, micro-remboursement, micro-envoi de fonds et micro-assurance.

45. Concernant la micro-épargne, les banques pourraient mettre au point des produits d'épargne souples, avec des systèmes permettant un dépôt et un retrait quotidiens. De façon similaire, concernant le micro-crédit, les banques pourraient proposer, en zone urbaine, des prêts à fonctions multiples et des cartes de crédit. Concernant les envois de fonds, les pauvres pourraient utiliser des systèmes électroniques de pointe remplaçant l'argent liquide, ou encore des services d'envoi de fonds par téléphone portable; même les gens qui n'ont pas de banque pourraient ainsi être servis. Concernant la micro-assurance, il est essentiel de créer de petits réseaux communautaires permettant de relier la banque à des structures de plus grande envergure qui peuvent renforcer à la fois la fonction assurance (grâce à un plus large partage des risques) et les structures d'appui nécessaires à l'amélioration de la gouvernance (avec des activités de formation, des banques de données, des systèmes de recherche, etc.).

## **V. LA TECHNOLOGIE ET LA FINANCE AU SERVICE D'UNE CROISSANCE PLUS VERTE**

46. Rendre la finance plus inclusive devrait aider à combattre la pauvreté et à stimuler la croissance économique, mais il s'agirait également d'un autre type de croissance. Ces dernières décennies, de nombreux pays de la région Asie-Pacifique ont obtenu un rythme de croissance économique élevé, en ne faisant guère attention aux graves répercussions écologiques et aux disparités de plus en plus marquées entre les différentes couches de la société. Ces dernières années, cependant, un nombre croissant de gouvernements de la région ont soutenu énergiquement l'idée d'une croissance verte, en vue d'améliorer la durabilité environnementale et de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement ; l'objectif poursuivi consiste à découpler développement économique et pressions environnementales, en utilisant de façon plus efficace les ressources naturelles et en réduisant l'intensité énergétique et le volume de déchets produits, tout en redéfinissant la protection de l'environnement en tant que moteur de croissance.

47. De nombreux pays de la région Asie-Pacifique intègrent déjà avec succès la durabilité environnementale à leurs stratégies de développement socioéconomique. Certains ont également intégré divers aspects de la croissance verte dans les plans de relance mis en place face à la crise économique mondiale.

### **A. La croissance verte au service de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement**

48. Les dirigeants de la planète ont souligné l'importance de la durabilité environnementale lorsqu'ils en ont fait le septième Objectif du Millénaire pour le développement. Cependant, ils ont également compris que la durabilité environnementale n'était pas un objectif isolé; elle conditionne au contraire les progrès vers d'autres Objectifs, et elle est essentielle pour la subsistance, la santé et la sécurité, en particulier pour les pauvres (voir tableau 2).

**Tableau 2. La durabilité environnementale et les Objectifs du Millénaire pour le développement.**

| Objectif du Millénaire pour le développement                     | En quoi l'Objectif considéré dépend de la durabilité environnementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Éliminer l'extrême pauvreté et la faim                        | La majorité des habitants de la région vivent toujours en zone rurale ; leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire dépendent directement des biens et des services écosystémiques .                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 2. Assurer une éducation primaire pour tous                      | Les enfants des familles rurales pauvres vivant dans un environnement dégradé passent de plus en plus de temps à rassembler du bois à brûler et à aller chercher de l'eau, ces biens étant de plus en plus rares ou de plus en plus pollués. Ces activités empêchent les enfants d'aller à l'école ; en même temps, elles accroissent la pression exercée sur les ressources environnementales telles que les forêts.                                                                      |
| 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | Les femmes et les filles sont souvent chargées de rassembler du bois à brûler et d'aller chercher de l'eau. C'est autant de temps en moins pour l'école et l'obtention de revenus. Les femmes sont aussi davantage exposées à la pollution de l'air intérieur, causée par l'utilisation de combustibles solides pour faire la cuisine et pour chauffer. Le manque de services d'assainissement appropriés est aussi un important facteur contribuant à l'abandon scolaire chez les filles. |
| 4. Réduire la mortalité infantile                                | L'eau insalubre et les insuffisances de l'assainissement constituent les principales causes des maladies véhiculées par l'eau (par exemple la diarrhée), lesquelles sont la principale cause de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans. La pollution de l'air intérieur, causée par l'utilisation de combustibles solides, augmente également l'incidence des maladies des bronches ainsi que la mortalité parmi les enfants.                                                     |
| 5. Améliorer la santé maternelle                                 | La pollution de l'air intérieur et le fardeau que représente la collecte des combustibles solides et de l'eau font des ravages parmi les femmes enceintes, surtout dans les premières phases de la grossesse, et augmentent le risque de fausse couche et de complications à l'accouchement. L'assainissement inadéquat et le manque d'accès à l'eau                                                                                                                                       |

|                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                 | font augmenter les risques pesant sur la santé des femmes enceintes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies     | Dans les pays en développement, dans un cas sur cinq les principales maladies (y compris le paludisme et les infections parasitaires) sont associées à des risques environnementaux. La tuberculose est aggravée par la pollution de l'air intérieur et par la dégradation de l'air ambiant, surtout dans les zones urbaines. Les facteurs environnementaux (la mauvaise conception des systèmes d'irrigation et d'adduction d'eau, les insuffisances du logement, la mauvaise qualité des systèmes d'évacuation des déchets et des réservoirs d'eau, le déboisement et la perte de biodiversité) sont tous considérés comme contribuant aux maladies vectorielles les plus communes, y compris le paludisme et la fièvre dengue.                                                                                  |
| 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | Il convient de soutenir la recherche scientifique et le développement au niveau mondial, afin de répondre aux besoins particuliers des pauvres dans différents domaines (santé, agriculture, gestion des ressources naturelles et de l'environnement, énergie, climat), surtout en faveur des pays ayant des besoins particuliers. En outre, le commerce et les investissements internationaux peuvent jouer un rôle crucial dans la mobilisation des technologies et des ressources financières nécessaires pour réaliser les objectifs de développement d'une façon écologiquement durable. Il est essentiel de continuer à mettre en place un système commercial et financier ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire pour promouvoir une croissance économique écologiquement durable. |

49. Au vu des corrélations entre la durabilité environnementale et les autres Objectifs du Millénaire pour le développement, investir dans l'utilisation durable des ressources et dans l'énergie propre, l'eau salubre et l'assainissement, aurait des retombées bénéfiques dans trois domaines en même temps: croissance économique, réduction de la pauvreté, et durabilité environnementale (y compris l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements).

50. Les infrastructures et le développement rural figurent parmi les secteurs offrant le plus grand potentiel en Asie et dans le Pacifique. La région se trouve à un carrefour : par suite de l'urbanisation rapide, elle doit développer ses infrastructures pour poursuivre sa croissance économique. Pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, il sera essentiel de renforcer les infrastructures et d'élargir l'accès à des services propres et bon marché. Les choix faits aujourd'hui en matière de



développement des infrastructures vont déterminer les modes de production et de consommation des pays pour les décennies à venir. Les possibilités de développer les infrastructures de façon inclusive et durable s'amenuisent rapidement. En même temps, les pressions exercées sur les terres et sur l'eau constituent une menace pour la sécurité alimentaire de la région; c'est pourquoi il faudrait investir immédiatement et massivement dans le développement agricole. En outre, les énergies renouvelables peuvent jouer un rôle déterminant lorsqu'il s'agit de fournir des services énergétiques aux ruraux pauvres et d'encourager le développement rural.

51. Les stratégies de croissance verte privilégiant les infrastructures durables (principalement pour fournir des services essentiels aux pauvres) et la gestion intégrée des terres et de l'eau peuvent donc contribuer grandement à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et à l'action menée pour faire face aux changements climatiques, tout en étant les moteurs d'une croissance économique permettant de surmonter la crise économique actuelle.

## **B. Technologie et innovation**

52. Pour assurer la durabilité environnementale, on aura aussi besoin de toute une gamme de technologies propres. Les technologies écologiquement rationnelles sont celles qui utilisent les ressources naturelles de façon efficace, qui réduisent au minimum la quantité de déchets produits et qui les recyclent, et qui traitent les déchets résiduels de façon responsable. Elles peuvent aussi contribuer à renforcer et à régénérer les écosystèmes dont dépend l'humanité. Il ne s'agit pas seulement de certaines technologies et de certains équipements pris individuellement, mais également de systèmes complets faisant intervenir le savoir-faire, les biens et les services, ainsi que les procédures d'organisation et de gestion.

53. Ces technologies ne vont pas seulement modifier la nature de la croissance économique; elles vont aussi contribuer à la stimuler. Cela s'est d'ailleurs produit dans les pays industrialisés, où les investissements dans la recherche-développement du secteur des technologies vertes ont été un facteur d'innovation et de compétitivité économique. Des possibilités similaires sont apparues dans les pays d'Asie et du Pacifique à revenu élevé (Japon, République de Corée et Singapour par exemple), ainsi que dans les pays à revenu moyen dotés de grandes capacités technologiques (tels que la Chine, l'Inde, la Malaisie, la Fédération de Russie et la Thaïlande). La Chine, par exemple, est rapidement devenue le premier fabricant mondial de cellules solaires photovoltaïques, faisant passer sa part du marché mondial de 1 % à 35 % en huit ans à peine.

54. Néanmoins, à l'heure actuelle, la recherche-développement dans le secteur des technologies du développement durable est encore relativement peu avancée, en Asie et ailleurs. Pour que la région progresse plus rapidement, davantage de pays devront investir davantage dans ce domaine, tout en optimisant le retour sur investissement grâce à une coopération régionale plus intense. Il y a là un potentiel à exploiter, comme l'a montré en 2009 le sommet tripartite au cours duquel la Chine, le Japon et la République de Corée ont décidé de promouvoir, entre autres choses, un programme conjoint de recherche.

55. Les pays plus riches peuvent investir dans la mise au point de nouveaux systèmes; quant aux pays en développement, ils doivent pouvoir accéder à des technologies écologiquement rationnelles pour assurer la durabilité environnementale. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) prévoit que les pays développés aident les pays en développement grâce au transfert de technologie, en vertu du principe de la responsabilité commune mais différenciée (Article 4.5). L'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ou Accord sur les ADPIC), conclu dans le cadre de l'Organisation

mondiale du commerce, prévoit également le transfert et la diffusion des technologies, mais les dispositions relatives au transfert de technologie sont vagues. Il faudrait un amendement définissant des conditions, des normes et des pratiques pour le transfert des technologies respectueuses de l'environnement. Dans ce contexte, les pays en développement peuvent aussi exploiter, dans leurs lois sur la propriété intellectuelle, la flexibilité que prévoit l'Accord sur les ADPIC, y compris les dispositions relatives à la licence obligatoire. Récemment, la reconnaissance de certaines exceptions liées à la santé publique, dans l'Accord sur les ADPIC, a montré qu'il existait une certaine souplesse dans l'interprétation de la notion de «circonstances d'extrême urgence», ce qui créerait la possibilité d'invoquer ces exceptions pour des raisons liées à la durabilité environnementale.

56. Sans se limiter au transfert de technologie, il est urgent d'adopter et de diffuser les technologies vertes existantes qui sont adéquates pour s'attaquer aux problèmes socioéconomiques des pays en développement. Pour promouvoir une croissance économique écologiquement durable, il faudra repérer et faire tomber les obstacles au transfert Nord-Sud et Sud-Sud des technologies propres, ainsi que les obstacles à la large diffusion des technologies dans les pays en développement, et notamment les pays ayant des besoins particuliers.

57. Les gouvernements peuvent jouer un rôle de pointe dans la promotion de ces technologies, notamment en finançant la recherche, comme cela s'est produit avec la révolution verte. Plusieurs pays de la région possèdent les systèmes adéquats pour promouvoir l'innovation, mais ils ont encore besoin d'un cadre régional renforcé pour combler les lacunes existantes et accélérer le processus, ce qui est particulièrement nécessaire pour les nombreux petits pays du Pacifique.

### **C. Le potentiel du commerce**

58. La région peut aussi promouvoir le transfert de technologie au moyen du commerce, en éliminant les barrières à l'importation et les barrières non tarifaires qui entravent le commerce des biens et des technologies respectant l'environnement. Les accords commerciaux régionaux et bilatéraux pourraient également comporter des dispositions visant à harmoniser les normes techniques, et faciliter l'investissement dans les projets énergétiquement efficaces et sobres en carbone. En outre, ces accords pourraient comporter des mécanismes de coopération visant à promouvoir le transfert de technologie, l'assistance technique et le renforcement des capacités.

### **D. Le potentiel de création d'emplois verts**

59. Un aspect essentiel de toute stratégie de développement durable, y compris la croissance verte, est la nécessité de créer suffisamment d'emplois, ce qui est crucial pour la réduction de la pauvreté et le progrès social. Avec six des dix plus grands réservoirs de main-d'œuvre, la région Asie-Pacifique représente environ deux tiers de l'emploi mondial. La récente crise financière et les négociations relatives à un régime climatique pour l'après-2012 ont suscité un débat au sujet des perspectives d'emploi qu'offrirait une économie verte et sobre en carbone. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation internationale du Travail (OIT) ont pointé quatre manières dont l'emploi pourrait être affecté :

a) *La création d'emplois* : on peut citer la fabrication de systèmes anti-pollution destinés au matériel de production existant;

b) *La substitution d'emplois* : on peut citer le passage des combustibles fossiles aux énergies renouvelables, le passage de la fabrication de camions à la fabrication de wagons, ou encore la transition de la décharge et de l'incinération des déchets vers le recyclage;

c) *La suppression d'emplois* : certains emplois pourraient être supprimés sans être directement remplacés; c'est par exemple le cas lorsque l'utilisation de certains matériaux d'emballage est découragée ou interdite, et qu'on cesse de produire ces matériaux;

d) *La transformation d'emplois* : bon nombre d'emplois existants seront progressivement redéfinis à mesure que les compétences professionnelles, les méthodes de travail et les profils deviendront plus verts. Ce sera par exemple le cas des plombiers, des électriciens, et des ouvriers de la métallurgie et de la construction.

60. La capacité de la croissance verte à créer de l'emploi a été prise en considération dans les composantes vertes de plusieurs plans de relance nationaux mis au point pour faire face à la crise. Les stratégies de relance verte mettent en évidence différents secteurs tels que les suivants : la construction de bâtiments et la remise à niveau des bâtiments existants ; les transports, en particulier les transports publics et les véhicules économes en combustible ; les énergies renouvelables, comme l'énergie solaire, l'énergie éolienne et la biomasse; et la protection de l'environnement, y compris la gestion des déchets.

61. Les emplois verts devraient aussi être des emplois décents suffisamment rémunérés, une grande attention devant être accordée à la sécurité des conditions de travail, à la sécurité de l'emploi et aux droits des travailleurs. De même, le verdissement de l'économie devrait contribuer à la réduction de la pauvreté, mais cela ne sera pas automatique. La transition vers une économie verte et sobre en carbone passera par la mise en place des capacités requises dans le secteur public comme dans le secteur privé. Les gouvernements peuvent y contribuer en définissant les objectifs à atteindre, en mobilisant les ressources nécessaires et en élaborant des programmes de renforcement des capacités.

### **E. Les politiques de financement de la croissance verte**

62. Au bout du compte, le verdissement de l'économie passe par le verdissement des pratiques commerciales. Sur le long terme, la majeure partie des investissements nécessaires pour passer à une croissance écologiquement durable et sobre en carbone devront venir du secteur privé; néanmoins, il est peu probable que les capitaux privés arrivent assez vite et en quantité suffisante s'ils ne sont pas encouragés et canalisés par des politiques publiques. Pour ce faire, les priorités de la croissance verte qui pouvaient être considérées auparavant comme des externalités doivent devenir partie intégrante des mécanismes de marché. Les gouvernements devront envisager d'adopter des politiques encourageant la gestion efficace des ressources, et les investissements privés suivront.

63. Le financement public jouera un rôle crucial, surtout à court terme. Ce financement sera en bonne partie consacré aux infrastructures : les gouvernements ont à présent l'occasion de développer les infrastructures de façon à mieux gérer les ressources sur le long terme, et les investissements privés suivront.

64. Les fonds publics peuvent également être utilisés pour mobiliser des fonds privés. Actuellement, de nombreux investisseurs privés considèrent que les risques associés à bon nombre de projets écologiquement durables ne se justifient pas au regard du retour sur investissement tel qu'anticipé. Les mécanismes de financement public peuvent faire pencher la balance en faveur de la rentabilité : les pouvoirs publics peuvent par exemple consentir des prêts à des conditions avantageuses, ou se porter garants de prêts contractés auprès des banques privées. Les gouvernements peuvent également réaffecter aux technologies vertes une partie des moyens qu'ils consacrent à la recherche-développement. Ils peuvent également mettre en place des systèmes de

subvention, de taxes et d'abattements, afin d'orienter le financement privé de la recherche-développement.

65. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques prévoit que les pays développés aident financièrement les pays en développement en matière d'adaptation. Dans ce contexte, plusieurs initiatives ont été prises par des institutions multilatérales comme le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), ainsi que par les gouvernements. Malgré ces efforts, il existe une énorme différence entre le volume des ressources requises pour l'adaptation (soit entre 50 et 100 milliards de dollars par an d'après les estimations, dont environ la moitié dans les pays en développement) et le montant disponible déjà mobilisé (soit 154 millions de dollars). La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Copenhague en décembre 2009, est convenue de la nécessité de fournir aux pays en développement, à l'appui de leur action d'atténuation des changements climatiques, des moyens financiers de plus grande envergure qui soient nouveaux, supplémentaires, prévisibles et suffisants, ainsi qu'un meilleur accès au financement. Les pays développés ont pris l'engagement collectif de fournir de nouvelles ressources s'élevant à près de 30 milliards de dollars pour la période 2010-2012. Ils se sont aussi fixés pour objectif de mobiliser ensemble 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement.

66. Les institutions de financement multilatérales et bilatérales peuvent jouer un rôle important en influençant les décisions de financement du secteur privé, par exemple en fournissant des garanties du crédit à l'exportation des biens d'équipement, des garanties des prêts, des investissements de démarrage, des capitaux d'amorçage, ainsi qu'une expertise technique et une expertise en matière de conception de projets.

#### **F. Les investissements privés au service de la croissance verte**

67. Les entreprises privées clairvoyantes comprendront les avantages à long terme de la durabilité environnementale, et certaines s'engagent déjà dans cette voie. Leurs décisions sont souvent influencées par les consommateurs et les employés qui réclament d'elles une plus grande responsabilité sociale. Les entreprises peuvent en sortir gagnantes à différents égards : elles peuvent contenter leurs consommateurs et stimuler le moral de leurs employés, tout en amortissant rapidement les investissements éventuellement consentis.

68. Les entreprises plus vertes seront également plus attrayantes pour les investisseurs institutionnels; en général, ceux-ci veulent limiter la prise de risques, et leur choix se porte donc sur des entreprises dont l'attitude en matière de responsabilité environnementale laisse présager une croissance stable à long terme. Les investisseurs institutionnels et autres ont à présent l'occasion d'investir dans des valeurs boursières favorables aux entreprises respectant davantage l'environnement.

69. À plus petite échelle, les entreprises privées contribuent aussi au développement des marchés volontaires de carbone. Les consommateurs de produits et de services générateurs de carbone ont la possibilité de verser une compensation pécuniaire qui sert à financer des projets de petite envergure. À cet égard, il convient de renforcer les capacités institutionnelles pour que le potentiel de ces nouveaux marchés du carbone soit mis au service d'un développement inclusif et durable.

70. De façon similaire, dans différentes parties de la région, des gouvernements étudient la possibilité de soutenir et récompenser les communautés qui préservent les écosystèmes, par exemple en capturant du carbone, en préservant la beauté de l'environnement, ou en gérant les cours d'eau dans l'intérêt des populations vivant en aval. Le paiement des services écosystémiques peut prendre une forme monétaire ou

non monétaire (meilleur accès au marché, régime foncier plus stable, infrastructures locales de meilleure qualité, aide au renforcement des connaissances et des capacités locales, etc.).

## **VI. FINANCER UN FUTUR VERT**

71. La fragilité des marchés financiers internationaux et l'impact potentiel des changements climatiques ont mis en évidence l'importance d'un développement diversifié qui soit équitable, inclusif et durable. La région Asie-Pacifique ne peut plus espérer « croître d'abord et nettoyer après ». Le changement de cap nécessitera un engagement clair et cohérent dans tous les domaines de l'action publique. Les gouvernements devront orienter les systèmes financiers locaux, nationaux et internationaux pour les renouveler et les rendre plus productifs. Certaines pratiques ont déjà fait leurs preuves; d'autres sont encore embryonnaires. La région Asie-Pacifique s'est déjà établie en tant que pionnière du développement économique et de la réduction de la pauvreté. Cette fois, l'occasion lui est donnée de jouer un rôle moteur pour le financement d'un avenir vert et inclusif.

- - - - -